

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 30 octobre 2025

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 43 + 6 Pouvoirs
suppléants : 4

Secrétaire de séance : M. M. KRAPFENBAUER

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, MM. P. MICHEL, S. FATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, R. MULLER - Suppléant -, H. DOEPPEN, Mme E. BECK, M. J.-M. FISCHBACH, Mme C. MUNSCH, MM. J.-M. KRENER, G. HALTER, Mme M.-C. MILLER-AMARD - Suppléante -, MM. P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.-M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. R. MULLER, C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, M. BERTRAND - Suppléant -, Mme H. SCHMITT - Suppléante -, MM. KRAPFENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.-C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mmes C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX.

EXCUSES : Mmes D. HAMM, A. CHABERT - Pouvoir à M. P. GANGLOFF -, MM. F. STAATH - Pouvoir à M. Y. RUDIO -, G. REUTENAUER, Mme F. BRACH - Pouvoir à Mme E. BECK -, MM. C. WINDSTEIN, Y. KLEIN - Pouvoir à Mme F. BOURJAT -, T. SCHINI - Pouvoir à M. H. STEGNER -, D. HOLZSCHERER - Pouvoir à M. A. SPAEDIG -, P. HERRMANN, B. KRIEGER, J.-M. REICHHART.

Délibération n°7 : Actualisation du plan de financement prévisionnel de la petite crèche à Wingen-sur-Moder

Rapporteur : Mme L. JOST-LIENHARD

Vu la délibération n°5 du 3 juillet 2025,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

* d'ACTUALISER le plan de financement prévisionnel des travaux de création à Wingen-sur-Moder d'une petite crèche avec les montants suivants :

DEPENSES HT	Montant	%
Travaux	1 165 174 €	76,9 %
Honoraires et études (20 % du coût des travaux)	233 035 €	15,4 %
Divers et imprévus (10 % du coût des travaux)	116 517 €	7,7 %
TOTAL	1 514 726 €	100 %

RECETTES	Montant	%
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)	400 000 €	26,4 %
Région Grand Est <ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien aux centralités rurales : 240 000 € ▪ Bonus environnemental « pacte bois et biosourcés Grand Est » : 100 000 € 	340 000 €	22,5 %
Caisse d'Allocations Familiales	296 000 €	19,5 %
Etat – DETR	175 781 €	11,6 %
Communauté de Communes	302 945 €	20 %
TOTAL	1 514 726 €	100 %

* d'AUTORISER le Président

- à solliciter, sur la base du plan de financement prévisionnel indiqué ci-dessus :
 - une subvention de l'Union européenne à travers le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)
 - une aide de la Région Grand Est dans le cadre des dispositifs
 - Soutien aux centralités rurales
 - Bonus environnemental « pacte bois et biosourcés Grand Est »
 - une aide de la Caisse d'Allocations Familiales
 - une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux
 - toute autre aide qui pourrait être obtenue par ailleurs
- à signer tout document afférent à ces demandes.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Marc KRAPPENBAUER
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
Président